

**Règlement jeu-concours
« Le grand jeu des Hexperts 2026-2027 »**

Article 1 – Présentation de la société organisatrice

Le jeu-concours, intitulé « le Jeu des Hexperts 2026-2027 » (ci-après le « **Jeu** »), est organisé par la société TrashTalk, société par actions simplifiée au capital de 50.000,00 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 811 634 864 siégeant au 15 rue du Ruisseau à Paris (75018) (ci-après « **TrashTalk** »).

Article 2 – Objet du Règlement

Le présent règlement définit les conditions et les modalités de participation au Jeu organisé par TrashTalk en partenariat avec **ONLINE BETTING AND GAMING France - OBGF**, société par actions simplifiée, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 922 499 488, dont le capital social s'élève à 8 207 776,00 euros, et dont le siège social est situé à 18-59 Avenue de la Voie Lactée 92100 Boulogne-Billancourt (le « **Règlement** »).

Le Règlement est accessible sur le site de TrashTalk à l'adresse https://redac.trashtalk.co/wp-content/uploads/2026/09/Reglement_LGJH_2026-2027.pdf

Une copie du règlement est disponible en téléchargement sur le site sur un support durable (fichier au format *.PDF). Les participants sont invités à conserver une copie du Règlement afin de pouvoir s'y référer en tant que de besoin.

Article 3 – Période de participation

Le Jeu se déroulera du 1er octobre 2026 (09h00) au 31 mai 2027 (23h59), soit pendant la durée de la saison régulière 2026-2027 du championnat américain de NBA prolongée de la durée nécessaire à la publication des titres et récompenses octroyés par la NBA (*National Basketball Association*) aux membres du championnat NBA.

La période de communication des pronostics en ligne est ouverte du 1er octobre 2026 (09h00) au 20 octobre 2026 (23h59) (ci-après la « Période de Participation »).

Aucun pronostic communiqué en dehors de la Période de Participation ne sera pris en compte.

Les horaires ci-dessus sont exprimés en « heure de Paris » (fuseau horaire CEST).

Article 4 – Conditions de participation

- 4.1. **Personnes éligibles** – Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure au jour de son inscription, résidant en France métropolitaine, Monaco, dans les DROM et les COM (sauf Wallis et Futuna, Mayotte et la Polynésie française), à l'exclusion (i) de l'ensemble du personnel de la société TrashTalk, du Groupe FDJ UNITED, de leurs filiales et de toute personne professionnellement liée au Jeu ainsi (ii) qu'aux membres du cercle familial proche (conjoint, parents, enfants, frères et sœurs et conjoints respectifs) des personnes visées au (i).
- 4.2. **Inscription en ligne** – La participation au Jeu nécessite une inscription préalable du joueur sur le Site de TrashTalk. Pour les besoins de l'inscription, le joueur communique les informations requises, conformément à l'article 7.
- 4.3. **Acceptation du Règlement** – La participation au Jeu nécessite l'acceptation préalable du Règlement au moyen d'une case à cocher dans le formulaire d'inscription.
- 4.4. **Respect de la Période de Participation** – Les participants devront impérativement communiquer leurs pronostics via le formulaire mis à disposition en ligne sur le Site pendant la Période de Participation définie à l'article 3 ci-dessus.
- 4.5. **Une seule participation par participant** – Une seule participation sera prise en compte par TrashTalk (même nom, même prénom et même date de naissance, et/ou même adresse email).
- 4.6. **Communication des informations requises au partenaire du Jeu** – Afin de permettre le contrôle des conditions d'éligibilité et la remise de la partie de la dotation fournie par OBGF, le gagnant devra communiquer à OBGF, partenaire du Jeu, les informations nécessaires à la vérification de son identité, conformément aux articles 6.2 et 7 du Règlement.
- 4.7. **Jeu gratuit** – La participation au jeu est gratuite et sans obligation d'achat. Les éventuels frais de connexion occasionnés par la participation au Jeu pourront faire l'objet d'une demande de remboursement conformément à l'article 8.
- 4.8. **Non-respect des conditions** – TrashTalk pourra invalider de plein droit toute participation non conforme aux règles et conditions énoncées par le présent Règlement.

Article 5 – Déroulement du Jeu

- 5.1. **Concours de pronostics** – Le Jeu vise à récompenser le participant ayant réalisé les meilleurs pronostics sur les résultats de la saison 2026-27 du championnat NBA.

5.1.1. Les participants devront émettre des pronostics en répondant aux dix (10) questions suivantes :

1. Quel joueur obtiendra le trophée de la *NBA Most Valuable Player* (MVP) de la saison régulière ?
2. Quel joueur sera le meilleur scoreur de la saison régulière ?
3. Quelle équipe sera classée numéro 1 de la conférence Est ?
4. Quelle équipe sera classée numéro 1 de la conférence Ouest ?
5. Quel joueur obtiendra le titre de « *Rookie of the year* » (rookie) de la saison régulière ?
6. Quel joueur sera sacré meilleur passeur de la saison régulière ?
7. Quel joueur sera sacré meilleur rebondeur de la saison régulière ?
8. Quel joueur sera sacré meilleur défenseur de l'année ?
9. Quelle équipe sera classée quinzième de la conférence Est ?
10. Quelle équipe sera classée quinzième de la conférence Ouest ?

5.1.2. Pour chaque question, les participants pourront choisir leur réponse :

- Soit parmi les propositions du bandeau défilant ;
- Soit en nommant un autre joueur ou une autre équipe en cliquant sur « autre » (uniquement dans l'hypothèse où le joueur et/ou l'équipe ne sont pas listés dans le bandeau déroulant).

5.1.3. Les participants disposent de la possibilité de télécharger le formulaire de réponse aux pronostics afin d'en conserver une copie et/ou d'en partager une copie sur les réseaux sociaux en utilisant, sous leur seule responsabilité, les fonctionnalités prévues à cet effet.

5.2. **Validation du formulaire en ligne** – Une fois le formulaire de pronostic complété en ligne, le participant doit valider sa participation en cliquant sur le bouton « je participe » après avoir accepté le Règlement au moyen de la case à cocher prévue à cet effet. La validation de la participation est définitive : une fois le formulaire validé, les pronostics ne peuvent plus être modifiés.

5.3. Analyse des résultats et désignation du gagnant

5.3.1. Calcul des points

À l'issue de la saison régulière 2026-2027 et après publication du Palmarès des trophées de la saison régulière 2026-27, chaque participant se verra attribuer des points en fonction de ses pronostics selon la méthode suivante :

- Chaque bon pronostic rapporte un (1) point
- Les mauvais pronostics ne rapportent aucun point (zéro (0) point)
- Le gagnant est le participant ayant obtenu le plus grand nombre de points

5.3.2. Égalité de score

En cas d'égalité de score, les participants arrivés ex-aequo, seront départagés selon les critères suivants :

(i) Méthode des « Tiebreakers »

Pour un même nombre de pronostics exacts, les participants ex-aequo seront départagés en hiérarchisant les pronostics de la manière suivante, **par ordre décroissant d'importance** :

- 1) Joueur ayant obtenu le trophée de la *NBA Most Valuable Player* (MVP) de la saison régulière ;
- 2) Joueur sacré meilleur scoreur de la saison régulière ;
- 3) Équipe classée numéro 1 de la conférence Est ;
- 4) Équipe classée numéro 1 de la conférence Ouest ;
- 5) Joueur sacré « Rookie of the year » (rookie) de la saison régulière ;
- 6) Joueur sacré meilleur passeur de la saison régulière ;
- 7) Joueur sacré meilleur rebondeur de la saison régulière ;
- 8) Joueur sacré meilleur défenseur de l'année ;
- 9) Équipe classée quinzième de la conférence Est ;
- 10) Équipe classée quinzième de la conférence Ouest.

Pour un même nombre de pronostics exacts, le gagnant sera le participant totalisant le plus grand nombre de pronostics de hiérarchie supérieure.

À titre d'exemple : Si 2 participants totalisent chacun 8 bons pronostics, que le participant n°1 a répondu correctement aux pronostics 2 à 9 et le participant n°2 a répondu correctement aux pronostics 3 à 10, le participant n°1 sera déclaré gagnant.

(ii) Tirage au sort

Si la méthode des *tie-breakers* ne permet pas de désigner un gagnant unique (égalité de score à l'issue des *tie-breakers*), le gagnant sera départagé par un tirage au sort réalisé par TrashTalk au moyen d'un outil logiciel de type *Simplifier* (ou tout outil équivalent permettant d'assurer la traçabilité du tirage réalisé).

5.3.3. Désignation du gagnant

Le calcul des points et le tirage au sort éventuel interviendront dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires à compter de la date de publication du Palmarès des trophées de la saison régulière 2026-27.

Le gagnant désigné sera informé par TrashTalk par email à l'adresse communiquée au moment de l'inscription du participant au Jeu.

TrashTalk ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas d'impossibilité matérielle de contacter le gagnant (adresse email erronée ou non fonctionnelle au jour de l'annonce du résultat).

Article 6 – Dotation

- 6.1. **Remise du Lot** – Le gagnant sera récompensé par l'attribution d'un code NBA d'une valeur de CENT CINQUANTE EUROS (150€), fourni et remis par OBGf, partenaire de TrashTalk, ainsi que d'un abonnement au NBA League Pass pour la saison NBA 2027-2028, fourni et remis par TrashTalk. Ces deux éléments constituent ensemble la dotation du Jeu.

En aucun cas, le gagnant ne pourra obtenir la valeur en espèce de la dotation attribuée ou demander l'échange de tout ou partie de la dotation contre un service, un gain en nature de même valeur ou de valeur différente, ni même les céder de quelque manière que ce soit à un tiers.

Le participant s'engage à vérifier et à respecter la durée de validité figurant sur le code et/ou communiquée par OBGf, ainsi que les éventuelles modalités et délais d'activation communiqués par TrashTalk concernant l'abonnement au NBA League Pass. Le gagnant ne pourra en aucun cas solliciter le remplacement du code ou de l'abonnement en cas d'absence d'utilisation ou d'activation dans les délais qui lui auront été communiqués.

- 6.2. **Vérification des conditions d'éligibilité** – Aucune dotation ne pourra être attribuée à une personne mineure, ou de manière générale, à une personne ne respectant pas les conditions énoncées au présent Règlement.

Le gagnant, notifié par TrashTalk conformément à l'article 5.3.3, disposera d'un délai de huit (8) jours calendaires pour prendre contact avec OBGf à l'adresse communiquée par TrashTalk afin d'obtenir la partie de la dotation fournie par OBGf. TrashTalk prendra directement contact avec le gagnant pour lui remettre l'abonnement au NBA League Pass pour la saison NBA 2027-2028.

Le gagnant s'engage à fournir à OBGf une copie de sa pièce d'identité correspondant aux informations fournies au moment de son inscription au Jeu (identité et année de naissance). À défaut de prise de contact ou de communication des pièces justificatives dans le délai imparti, le gagnant perdra son droit à l'ensemble de la dotation, sans possibilité de recours.

TrashTalk et OBGf disposeront librement de la partie de la dotation qu'ils fournissent respectivement et pourront réattribuer l'ensemble du lot au prochain participant (dans l'ordre des résultats et/ou en procédant à un second tirage au sort).

Article 7 – Données personnelles et communications du nom du gagnant

- 7.1. **Données personnelles** – Les données à caractère personnel des participants (nom, prénom, date de naissance, adresse email) sont collectées par TrashTalk pour les besoins de la gestion du Jeu. Ces données sont conservées par TrashTalk pendant (1) an après la fin du Jeu. Elles sont traitées conformément à la politique de confidentialité de TrashTalk accessible à l'adresse <https://trashtalk.co/politique-de-confidentialite/>.

Les données personnelles du gagnant seront communiquées par TrashTalk à OBGf afin de permettre le contrôle des conditions d'éligibilité et l'attribution de la partie de la dotation fournie par OBGf conformément à l'article 6.2.

- 7.2. **Communication du nom du gagnant** – Sauf manifestation expresse contraire de sa part, le gagnant du Jeu autorise TrashTalk et OBGf à mentionner ses nom et prénom pendant une durée de 6 mois à compter de la date de clôture du Jeu (le 31/05/2027) sur toute communication relative au Jeu et sur tout support, notamment mais sans limitation, tout site web ou tout type de réseaux sociaux. Cette communication ne donnera lieu à aucune compensation complémentaire.

Article 8 – Demande de remboursement

- 8.1. **Remboursement des frais de communication Internet occasionnés par la participation au Jeu** – Les participants peuvent obtenir le remboursement des frais de connexion internet liés à la prise de connaissance des modalités de participation et à la participation au Jeu, sous réserve qu'ils accèdent au site via un modem et une ligne téléphonique facturée à la durée ou à l'appel. Il est expressément convenu qu'aucun remboursement ne sera effectué pour les participants utilisant un accès Internet forfaitaire (ADSL, câble, forfait mobile illimité) qui n'occasionne pas de frais supplémentaires pour l'accès au Jeu.
- 8.2. **Modalités de remboursement** – Seuls les joueurs ayant participé dans les conditions prévues au présent Règlement peuvent obtenir le remboursement des frais de connexion internet (i) en fournissant une copie de la facture détaillée de leur opérateur téléphonique, précisant la date et l'heure de connexion au site du Jeu ou (ii) pour les utilisateurs de carte prépayée, en joignant une copie recto-verso de la carte ou télé-recharge utilisée.
- 8.3. **Délai** – Toute demande de remboursement doit être envoyée dans un délai de dix (10) jours calendaires suivant la réception de la facture correspondante. Le nom figurant sur la demande doit correspondre à celui mentionné sur la facture téléphonique ou être accompagné d'une attestation d'hébergement.

Article 9 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus relatifs au Jeu et au Site sont et demeurent la propriété exclusive de TrashTalk. Toute utilisation ou reproduction de ces contenus sans l'autorisation expresse préalable de TrashTalk est strictement prohibée.

Article 10 – Responsabilité limitée de TrashTalk

TrashTalk ne saurait être tenue pour responsable des dysfonctionnements du réseau internet ou des défaillances techniques empêchant le bon déroulement du Jeu, qu'ils résultent d'actes de malveillance, d'un encombrement du réseau ou de tout autre problème (pertes de courriers électroniques, erreurs d'affichage, délais de transmission, pannes informatiques, etc.). Sans limiter la portée de ce qui précède, TrashTalk ne pourra notamment être tenue responsable de toute perturbation des réseaux de communications électroniques empêchant un participant de compléter sa participation avant la fin de la Période de Participation.

En cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté (tels qu'un virus, bug informatique, ou une intervention non-autorisée), TrashTalk se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler tout ou partie du Jeu. TrashTalk ne pourra notamment être tenue responsable des éventuelles perturbations affectant le championnat NBA et le déroulement du Jeu (par exemple en cas d'absence de publication d'un titre ou d'une récompense nécessaire à la détermination des résultats). Dans cette hypothèse, TrashTalk pourra, à sa discrétion, décider de remplacer le classement des pronostics par un tirage au sort (selon les modalités décrites à l'article 5.3.2 (ii)).

TrashTalk se réserve également la possibilité d'annuler la participation de tout participant en cas de fraude avérée, et de poursuivre les fraudeurs devant les juridictions compétentes.

Article 11 – Convention sur la preuve

En acceptant le présent Règlement, le participant reconnaît que la preuve des actions ou inactions liées à sa participation au Jeu sera apportée par les enregistrements provenant du système d'information de TrashTalk ou de ses sous-traitants ou partenaires. Ces enregistrements sont présumés établis et conservés dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité au sens de l'[article 1366 du Code civil](#).

Article 12 – Droit applicable / Questions et réclamations

Le Jeu et le présent Règlement sont régis par le droit français.

Pour toute question ou réclamation relative au Jeu, les participants sont invités à contacter TrashTalk à l'adresse contact@trashtalk.co.
